

Dans le document reproduit ci-dessous, le Docteur CROUIGNEAU, Directeur du service de la vaccine pour le Département de la Côte-d'Or, évoque la pratique du docteur Bolut.

Cette pratique se caractérise :

- par la collecte du vaccin (sérosité contenue dans les pustules développées par les vaccinés sur les points de vaccination), directement au bras des vaccinés ayant réagi.
- par le prélèvement direct et le conditionnement du vaccin au moyen de tubes de verre capillaires (dont l'usage a été lancé par le célèbre médecin tourangeau BRETONNEAU), que le Docteur Bolut fabrique lui-même.
- par une psychologie habile à l'égard des mères des jeunes patients.

Le Docteur BOLUT ne vaccine jamais "de bras à bras", c'est-à-dire en portant, au moyen de sa lancette, le vaccin du bras pustuleux d'un vacciné au bras sain d'un sujet à vacciner.

Le texte ci-dessous est tiré de :

J. CROUIGNEAU *Aperçu historique sur le service de la vaccine dans le Département de la Côte-d'Or*, DIJON, 1867

— 21 —

surtout, dont le brevet comprend un grand nombre de communes, ont recours à une foule de moyens plus ou moins ingénieux pour simplifier leur besogne, sans rien ôter aux garanties qu'ils doivent fournir.

M. le docteur Bolut, d'Auxonne, par exemple, file lui-même des tubes capillaires sans renflement avec une grande dextérité. Il les charge à l'insu des parents, qui croient que pour rafraîchir les boutons de vaccin enflammés il est avantageux de les toucher avec du verre. Au moment d'opérer ensuite avec ce vaccin, ainsi recueilli, il casse délicatement les deux extrémités du tube, en met une entre ses lèvres ou dans un chalumeau, et l'autre sur une plaque de verre *non dépoli*, afin que la goutte de vaccin qui va sortir sous la pression d'un léger souffle soit plus apparente. De cette manière, le vaccin n'est presque jamais refusé par les mères, et, avec une quantité suffisante de tubes, on peut vacciner indéfiniment. M. Bolut ne vaccine jamais de bras à bras : néanmoins, les cas d'insuccès sont très rares.

M. Demorey père, médecin à Gevrey-Chambertin, est assurément l'un des vaccinateurs cantonaux à qui il échappe le moins souvent de vaccinés à la vérification. Ce résultat ressort tout naturellement de la manière dont ce praticien a arrangé son service depuis longtemps en vue d'autres fins que celle que nous poursuivons ici. Le but qu'il s'est